

**HAUTS-DE-FRANCE
PASS RÉNOVATION**



Des travaux pour économiser

Dispositif
100% public
de la Région



Comment réduire notre
facture de chauffage ?

Quels travaux réaliser et
quelles entreprises choisir ?

UN ACCOMPAGNEMENT* COMPLET ET PERSONNALISÉ POUR LA RÉNOVATION GLOBALE ET PERFORMANTE DE VOTRE LOGEMENT !

Comment financer nos
travaux énergétiques ?

Par où commencer ?



UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE



**RÉALISATION
D'UN AUDIT COMPLET
ET PROPOSITION D'UN
PROGRAMME DE
TRAVAUX**



**ACCOMPAGNEMENT
TOUT AU LONG
DU PROJET**

jusqu'à 3 ans
après travaux



**RECRUTEMENT
DES ENTREPRISES**

entreprises locales
et RGE



**ACCOMPAGNEMENT
SUIVI DU CHANTIER**

assistance en cas
de litige



**PRÉFINANCEMENT
DES AIDES ET
DU MONTANT
DES TRAVAUX**



**FINANCEMENT
PERSONNALISÉ
ET OPTIMISÉ**



**PRIMES CEE
ET MA PRIME
RENOV'
FACILITÉES**



**DISTRIBUTION DE
L'ÉCO-PRÊT
À TAUX 0**

50 000€ maximum
remboursement
sur 20 ans

“ Je suis soulagée d'avoir
trouvé un interlocuteur unique
à la fois pour la partie financière et
pour la partie technique. C'est très
sécurisant d'être accompagnée sur
un tel chantier. Je ne me voyais pas
tout gérer toute seule. ”

Une abonnée de Phalempin (Nord)

“ Nous avons fait nos calculs sans
prendre en compte les différentes
aides. Quand nous avons appris
l'existence de l'éco-prêt à taux zéro,
nous avons vu la possibilité de tout
faire en une fois. ”

Un abonné d'Amiens (Somme)

pass-renovation.hautsdefrance.fr

contact@hautsdefrance-spee.fr

0800 02 60 80

ou scannez ce QR-Code



POUR TOUS, SANS CONDITION
DE REVENUS NI D'ÂGE

Suivez-nous :    
@PassRenovation

*L'offre d'accompagnement du service public est payante à partir de la signature du contrat de service public. Cette contribution peut être acquittée en une fois ou étalée sur 15 ans, moyennant le versement d'un acompte de 300€ à la signature du contrat. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.